

GUIDE D'UTILISATION



Bienvenue sur la plate-forme du téléservice pour réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne (dépôt de permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, permis d'aménager et permis de démolir).

CRÉATION DE COMPTE

Vous êtes un particulier et vous voulez déposer votre dossier à votre nom ou bien au nom d'une personne morale (SCI, SAS, ...) que vous représentez, vous devez pour cela créer un compte usager.

Cliquez sur « usager ».

Guichet unique
Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

Usager

Email / Identifiant

Mot de passe

Connexion

J'ai oublié mon mot de passe.
Créer un compte Usager / Partenaire.

Vous arrivez sur une page « formulaire d'inscription » où vous allez devoir renseigner votre adresse email et créer un mot de passe qui sera composé de 8 caractères dont une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère parmi @ \$! % * # ? &.

Formulaire d'inscription

i Information
Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte.

Vos données de connexion

Adresse email*

Confirmation de l'adresse email*

Mot de passe*

Confirmation du mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

GUIDE D'UTILISATION



Ensuite vous allez devoir renseigner vos coordonnées.

N'oubliez pas de sélectionner particulier ou personne morale.

Vos coordonnées

Vous êtes
 Un particulier Une personne morale

Civilité* Nom* Prénom*

Date de naissance* Commune de naissance*

Code département de naissance Pays de naissance
France

N* Extension Adresse*

Lieu-dit Boîte postale Cedex

Code postal* Commune*

Téléphone*

Une fois les informations renseignées, vous devez valider votre demande de création de compte en répondant à la question de calcul et en cochant les conditions générales d'utilisation après en avoir pris connaissance.

Validation

7 + 8 = ?

J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.*

Si vous avez omis de renseigner une ou des information(s) obligatoire(s), le ou les champs apparaitront en rouge.

Exemple :

Code postal* Le champ est obligatoire.

Commune* Le champ est obligatoire.

Téléphone* Le champ est obligatoire.

GUIDE D'UTILISATION



Après les avoir renseignés vous devrez procéder à une seconde validation avec le calcul et l'acceptation des conditions générales d'utilisation.

Si les informations sont toutes renseignées, le message suivant apparaîtra :

✓ Confirmation

Un lien d'activation a été envoyé sur votre adresse email.

Rendez-vous dans votre messagerie pour prendre connaissance du mail qui vous a été envoyé. Vous disposez de 30 min pour valider votre compte en cliquant sur le lien inclus dans le corps du message.

Si vous dépassez le délai de 30 min il sera nécessaire de recommencer une création de compte. Si vous ne trouvez pas le mail qui vous a été adressé, vérifiez qu'il ne se trouve pas dans les spams de votre messagerie.

Lorsque vous aurez cliqué sur le lien d'activation vous recevrez le message suivant.

✓ Confirmation

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant vous connecter.

Vous pourrez alors vous connecter et commencer votre démarche en ligne.

CONNEXION AU TÉLÉSERVICE

En vous rendant sur la plateforme de téléservice vous allez devoir saisir votre email et votre mot de passe puis cliquer sur connexion.

Guichet unique
Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

Userger

Email / Identifiant

Mot de passe

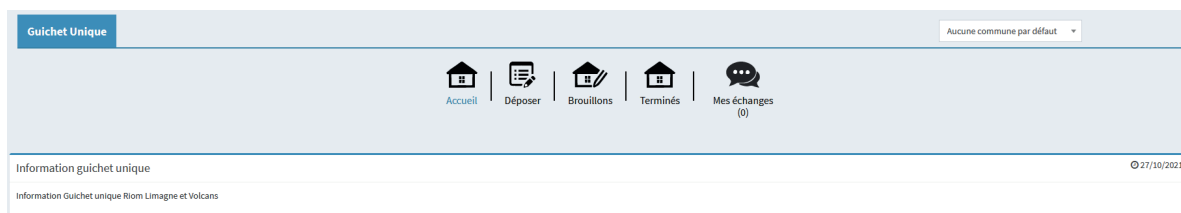
Connexion

J'ai oublié mon mot de passe.
Créer un compte Usager / Partenaire.

GUIDE D'UTILISATION



Vous voici arrivé sur la page du téléservice.



En haut à droite dans le menu déroulant de votre identifiant vous pourrez accéder à un guide complet vous permettant de déposer pas à pas votre dossier en ligne.

[Modifier mes informations](#)

[Modifier mon mot de passe](#)

[A propos...](#)

[Guide](#)

[Déconnexion](#)



Après avoir créé un compte personnel, vous pourrez à tout moment saisir en ligne une demande d'autorisation d'urbanisme et joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier. Assurez vous que vos pièces à joindre au dossier répondent aux conditions de format (PDF, JPEG et PNG).

En vous connectant, vous pourrez suivre l'avancée de la demande jusqu'à la décision. Vous pourrez également déclarer l'ouverture et l'achèvement du chantier et consulter les précédentes demandes.